



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 Février 2005

N° 2005-01

Nombre de Délégués

En exercice : 38
 Présents : 33
 Votants : 33
 Suffrages
 exprimés : 33
 Acte rendu
 exécutoire après
 dépôt en Préfecture,
 Le

Le Président,

Gérard ROCTON

L'an deux mille cinq, le dix-neuf Février à 10 Heures 30, les délégués de la Communauté de Communes du Pays d'Evron, légalement convoqués, par courrier en date du 11 Février se sont réunis à "Espace Coëvrans" siège de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur Rector Gérard.

L'ordre du jour de la présente est :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 Janvier 2005
- Rénovation et extension du Jardin Aquatique :
 - ❖ Travaux : compte rendu des résultats de l'appel d'offres et autorisation de signature des marchés
 - ❖ Financement du projet
- Questions diverses :
 - ❖ Travaux : Bilan des acquisitions de matériel en cours
 - ❖ C.R.A.P.E. : Plan de gestion du site du Gué de Selle
 - ❖ Information sur la création d'une association "Retraite Sportive"
 - ❖ Ressources Humaines : Délibération avantage en nature

La présente convocation a fait l'objet de l'envoi, le 11 Février 2005, de la note de synthèse reprenant l'ensemble des sujets à étudier.

Monsieur Gérard ROCTON ouvre la séance à 10 H 30 et fait procéder à l'appel des membres :

PRESENTS :

Mr ROCTON Gérard – Mme AVRANCHE (ASSE LE BERENGER) ;
 Mr ROUILLARD - Mr LANGEVIN – Mme JARNO (CHATRES LA FORET) ;
 Mrs NICOLAS - ROCTON A. – LATASTE - VAYER - GEORGEL – ROGER – CHARDRON
 – RENARD – AVANNIER - Mmes DUCHEMIN – BOURGOIN - FROISSARD (EVRON) ;
 Mrs HOUSSET – ALLAIN (délégué suppléant remplaçant Mr HAMELIN) (LIVET EN
 CHARNIE) ;
 Mrs PAILLEUX – BESSIN (MEZANGERS) ;
 Mrs HEURTEBIZE – LEMONNIER (NEAU) ;
 Mrs BOISBOUVIER – MAUDET (ST CHRISTOPHE DU LUAT) ;
 Mmes LORY – RENARD – Mr VAILLANT (délégué suppléant remplaçant Mr DARDENNES
 (STE GEMMES LE ROBERT) ;
 Mr ROCHE (ST GEORGES SUR ERVE) ;
 Mrs BOURDIN J.P. - FOUCAULT – HAMOND – Mme DESLAURIERS (VOUTRE).

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

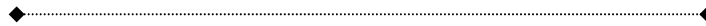
- ◆ Mr HAMELIN (remplacé par Mr ALLAIN) (*Livet en Charnie*) ;
- ◆ Mme ROBERT (*Mézangers*) ;
- ◆ Mr MASSON (*St Christophe du Luat*) ;
- ◆ Mr DARDENNES (remplacé par Mr VAILLANT) (*Ste Gemmes le Robert*) ;
- ◆ Mr BEGHIN (*Ste Gemmes le Robert*) ;
- ◆ Mr ROSSIGNOL (*St Georges sur Erve*) ;

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

- ◆ Mr CLIMENT (*Neau*) ;

ASSISTAIENT EGALEMENT : Mr MILCENT (Directeur des services) - Mr ERNOULT (Secrétaire)

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte. Monsieur le Président propose la désignation d'une secrétaire de séance : **Madame LORY Marie-Christine de Ste Gemmes le Robert**







RENOVATION ET EXTENSION DU JARDIN AQUATIQUE

Travaux : compte rendu des résultats de l'appel d'offres et autorisation de signature des marchés

Monsieur le Président présente les choix effectués par la Commission d'appel d'offres (réunions des 21 janvier et 8 février 2005).

Informations préalables :

-  92 dossiers ont été demandés par les entreprises.
-  42 entreprises ont remis un dossier.
-  7 entreprises se sont excusées.
-  3 entreprises ont remis des offres hors délais.

4 lots ont été déclarés infructueux :

N° 6 : Cloisonnement : 1 seule offre nettement supérieure à l'estimatif.

N° 9 : Carrelage : 1 seule offre nettement supérieure à l'estimatif.

N° 11 : Peinture : 1 seule offre nettement supérieure à l'estimatif.

N° 14 : Couverture bassin : pas d'offres.

Rappel estimation du maître d'œuvre :

	Valeur octobre 2003	Valeur janvier 2005 (+ 8,57%) suivant l'indice du B.T.
Ensemble des lots :	2 999 208 € H.T. 3 587 053 € T.T.C	3 256 240 € H.T. 3 894 460 € T.T.C.
Uniquement pour le 16 lots attribués par la Commission d'Appel d'offres :	3 241 495 € T.T.C.	3 519 290 € T.T.C

Le détail des entreprises retenues pour chaque lot est présenté ci-après accompagné des précisions concernant les options retenues.

Détail pour les lots retenus par la Commission d'Appel d'offres :

LOTS N°	ENTREPRISE	MONTANT TTC		
		PRIX DE BASE (Valeur janvier 2005)	OPTION VARIANTE	TOTAL
1 – V.R.D.	S.T.D.L.B. Cossé le Vivien (53)	142 660,79 €		142 660 79 €
2 – Gros œuvre	FOURNIGAULT B. Le Mans (72)	1 362 928,78 €	43 440,73 €	1 406 369,51 €
3 – Charpente	BELLIARD Gorron (53)	34 456,05 €		34 456,05 €
4 – Couverture / Etanchéité	SMAC ACIEROID Le Mans (72)	104 633,70 €	4 521,11 €	109 154,81 €
5 – Menuiserie extérieure	GUYON G. Bonchamp (53)	236 182,47€		236 182,47 €
6 – Cloisonnement	INFRUCTUEUX			
7 – Menuiserie intérieure	M.P.S. Bais (53)	26 682,76 €		26 682,76 €
8 – Métallerie / Serrurerie	LEMEE M. Evron (53)	31 409,95 €		31 409,95 €
9 – Carrelage	INFRUCTUEUX			
10 – Revêtement résine	KEMICA Thivars (28)	117 479,49 €		117 479,49 €
11 – Peinture – Faux plafonds	INFRUCTUEUX			
12 – Cabines et casiers	SUFFIXE Rioz (70)	74 944,21 €		74 944,21 €
13 - Pentagliss	SPOT Naveil (41)	37 031,75 €		37 031,75 €
14 – Couverture bassin	INFRUCTUEUX			
15 – Ascenseur	A.B.H. Pacé (35)	23 800,40 €		23 800,40 €
16 – Traitement d'eau	CERT Gujan – Mestras (33)	292 753,29 €	28 334,44 €	321 087,73 €
17 – Chauffage – Traitement air	CSM Laval (53)	447 615,31 €		447 615,31 €
18 – Plomberie	CLIM MA Le Mans (72)	101 332,95 €		101 332,95 €
19 – Electricité	CLEMESSY Le Mans (72)	196 661,55 €	7 300,58 €	203 962,13 €
20 – Décoration florale	JARDINS DE GALLY Rezé (44)	12 447,97 €		12 447,97 €
TOTAUX		3 243 021,42 €	83 596,86 €	3 326 618,28 €

Précisions :

- Option lot 2** : Galerie technique pour bassin extérieur.
lot 4 : Etanchéité galerie technique.
lot 16 : Destructeurs de chloramines.
lot 19 : Eclairage subaquatique du bassin extérieur.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ❖ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président délégué à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues pour les 16 lots déclarés fructueux (lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20).

Financement du projet

Monsieur le Président informe ensuite le Conseil Communautaire du coût estimatif global de cette opération compte tenu des résultats de l'appel d'offres et de son financement prévu.

REALISATION 2005/2006 (OPERATION N° 2)

*** FICHE FINANCIERE ***

DEPENSES

	MONTANT H.T.
<i>Phase préparatoire (Payée) :</i>	
Etude et programmation	28 350,00 €
Concours d'architecture	34 565,00 €
Frais cession gratuite terrain	8 500,00 €
Divers : bornage et étude de sol	5 365,00 €
TOTAL (A)	76 780,00 €
<i>Phase travaux :</i>	
Maîtrise d'œuvre (engagement)	444 555,00 €
Contrôle technique (engagement)	19 940,00 €
Mission sécurité protection santé (engagement)	4 130,00 €
Assurance dommage ouvrage (estimation)	30 000,00 €
Frais appel d'offres (estimation)	25 000,00 €
<u>Travaux</u> : Lots retenus avec options	2 781 450,00 €
Lots infructueux (estimation)	315 000,00 €
Travaux en régie (estimation)	75 000,00 €
Equipement jeux, garage à vélos (estimation)	55 000,00 €
Révisions de prix (durant la réalisation des travaux)	149 925,00 €
TOTAL (B)	3 900 000,00 €
TOTAL GENERAL (A+ B) (arrondi)	3 977 000,00 €
H.T.	3 977 000,00 €
T.V.A.	779 500,00 €
T.T.C.	4 756 500,00 €

FINANCEMENT

	MONTANT H.T.
SUBVENTIONS	
Accordées	
FEDER (Europe)	121 579,00 €
D.D.R.(Etat)	97 263,00 €
C3D (Département)	150 100,00 €
Equipements sportifs (Département)	45 900,00 €
Contrat Régional Développement	65 671,00 €
SOUS-TOTAL	480 513,00 €
En cours d'enregistrement	
Ministère intérieur	150 000,00 €
En cours d'études	
Région, Etat (DDR - DGE), FNDS	700 000,00 €
TOTAL (arrondi)	1 330 500,00 €
Fonds compensation de la TVA	736 000,00 €
Autofinancement	1 540 000,00 €
Emprunt	1 150 000,00 €
TOTAL GENERAL	4 756 500,00 €

A voir selon
résultats de gestion
2005 et 2006

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que suite à l'adoption de la nouvelle politique régionale (Contrat Territorial Unique), la Région a prévu une phase transitoire pour les pays ayant des contrats en cours. Il s'agit, pour les pays qui le souhaitent, de maintenir le contrat en cours et de bénéficier dès maintenant des nouveaux moyens mis en œuvre.

Pour cela un bonus CTU est calculé sur la base de l'ancien contrat et du nouveau en tenant compte du temps qui reste jusqu'à l'échéance du contrat, soit le 30 septembre 2005 pour le Pays des Coëvrons.

Pour en bénéficier le Pays doit délibérer sur des actions à engager avant la fin de cette échéance. Un avenant est ensuite signé avec la Région.

Ce bonus doit être consommé à l'échéance du contrat; sinon les crédits sont perdus.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

❖ **DEMANDE** au SVET des Coëvrons, structure porteuse du Pays des Coëvrons de bien vouloir inscrire l'opération de rénovation et d'extension du Jardin Aquatique comme opération subventionnable au titre du bonus C.T.U.

QUESTIONS DIVERSES

☞ Travaux : Bilan des acquisitions de matériel en cours

Monsieur André ROCTON, Vice-Président chargé de la Commission "Travaux-Voirie d'intérêt communautaire" fait le point sur les achats de matériel en cours pour le service "Voirie d'intérêt communautaire".

Achat d'un tracteur + débroussailleuse + faucheuse d'accotements

Après publicité dans la presse et consultation dans le cadre de la procédure adaptée, le choix suivant est fait :

- Tracteur Deutz Agrotion 90 – Ets SALIN	57 647,20 € T.T.C.
- Débroussailleuse Bomford "Falcon 550 M" – Ets SALIN	27 508,00 € T.T.C.
- Faucheuse d'accotements Bomford "GT324 – Ets SALIN	10 584,60 € T.T.C.
TOTAL	95 739,80 € T.T.C.
- Reprise débroussailleuse de 1995 – Ets SALIN	4 544,80 € T.T.C.
CHARGE NETTE	<u>91 195,00 € T.T.C.</u>

Achat d'un véhicule poids lourds avec benne et grues.

Après publicité dans la presse et consultation dans le cadre de la procédure adaptée, aucune proposition pour un véhicule d'occasion ne nous est parvenue.

Cette acquisition est en cours de négociation.

☞ C.R.A.P.E. : Plan de gestion du site du Gué de Selle

Monsieur Michel PAILLEUX, Vice-Président chargé de la Commission "Site du Gué de Selle" précise que ce plan de gestion consiste à faire un état des lieux à l'instant "t" qui puisse servir à court, moyen et long terme. Il s'agit bien là de penser le site de manière durable, en conciliant la préservation de la nature et le développement touristique et de loisirs.

Ce plan de gestion nécessite une étude qui porterait sur les points suivants :

- Cartographie fine de la végétation et des habitats remarquables (Conservatoire Botanique de Brest, antenne de Nantes).
- Etude hydrologique :
 - Etablir le profil moyen de la variation du niveau d'eau au cours d'une année.
 - Définir la qualité physico-chimique des eaux provenant du bassin versant.
- Etude topographique :
 - Simuler l'étendue maximale de la ligne d'eau.
 - Relevés topographiques des dépressions en arrière des rives.
 - Relevés topographiques du ruisseau situé à l'ouest du bois.

- Etude des activités et usages (stagiaire MNE) :
 - Pêche : définition des zones de pêche, fréquentation, exigences en matière de reproduction de poissons.
 - Baignade : période, fréquentation.
 - Voile : période, fréquentation, circuits empruntés.
 - Fréquentations des différents chemins, étude des flux.

Une consultation de plusieurs cabinets sera effectuée pour connaître le coût de ces études et faire le choix du prestataire, si la décision de valider ces études est prise.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- ❖ **DECIDE** de revoir ce dossier ultérieurement lorsque le coût estimatif global des études nécessaires sera établi.

Monsieur Gérard ROCTON précise que les contacts en cours près des propriétaires pour les acquisitions des terrains nécessaires à la réalisation de la liaison piétonne et cyclable Evron → le Gué de Selle à Mézangers laissent entrevoir des issues favorables. Il sera nécessaire pour aboutir, d'implanter cette liaison en bordure de la route départementale pour ne pas diviser les unités foncières et les exploitations agricoles.

Information sur la création d'une association "Retraite Sportive"

Monsieur Jean-Pierre BOURDIN, Vice-Président chargé de ce dossier informe les membres du Conseil Communautaire qu'une réunion s'est tenue le 7 février dernier à Espace Coëvrons avec les représentants départementaux de la Fédération Française de la Retraite Sportive et des Comités Régional et Départemental.

Suite aux débats et orientations définies lors de cette réunion du 7 février, la création d'une Association de Retraite Sportive est envisagée sur le Pays d'Evron.

Le souhait est d'affilier cette nouvelle Association au CODERS (Comité Départemental de la Retraite Sportive) et de lui donner une vocation intercommunale en y intégrant les secteurs de MONTSURS et STE SUZANNE.

Dans cette optique, et pour créer l'Assemblée constitutive de ce nouveau club, une seconde réunion se déroulera le 7 mars prochain.

Ressources Humaines : avantage en nature

Monsieur le Président confie à Monsieur MILCENT, Directeur des Services, le soin de communiquer les précisions nécessaires sur l'obligation qui nous est faite de ne plus accorder d'avantage en nature sous forme de repas gratuit au bénéfice de nos agents affectés à la préparation des repas du Centre d'Hébergement Sportif du Gué de Selle (idem pour le personnel des cantines scolaires) en vertu du principe de parité entre Fonctions Publiques d'Etat et Territoriale.

La suppression de cet avantage peut être compensée par une augmentation du régime indemnitaire.

Questions diverses

Monsieur NICOLAS demande des précisions sur la date de fermeture du Jardin Aquatique pour les travaux.

Monsieur ROCTON précise que cette date est prévue en début septembre 2005, selon l'avancement des travaux

La séance a été levée à 11 h 15.

La Secrétaire de séance,

M.C. LORY

Le Président,

G. ROCTON